

Zimbra

jeanpaul.gl@free.fr

Charte Forestière de Territoire atelier thématique: ressources

De : jeanpaul gl <jeanpaul.gl@free.fr>

mer., 01 déc. 2021 10:38

Objet : Charte Forestière de Territoire atelier
thématique: ressources

📎 1 pièce jointe

À : Marie LEQUIEN <charte-forestiere@parc-haut-
languedoc.fr>

Bonjour Marie

Suite à la réunion d'hier je me permets d'insister sur deux actions essentielles qui ne semblent pas apparaître dans le tableau final.

La première qui a fait l'objet d'une fiche (il est vrai mal rédigée...):
*** Susciter le remplacement des "bois extérieurs au territoire" utilisés sur le territoire par des "bois du territoire"**

Constat:

Deux exemples ont été donnés (données anciennes)

- Scierie Somail bois qui pour la fabrication des fermettes utilise des éléments d'épicéa du Jura
- Menuiserie Pistre qui pour la fabrication des menuiseries utilise des éléments de bois du Nord

Les pièces de bois nécessaires ne sont pas à priori disponibles sur le territoire

Objectif et contenu de l'action

Faire connaître les pièces de bois en cause, leurs caractéristiques, les quantités, les utilisateurs

Susciter des fabrications nouvelles..., emplois... DD..

(éventuelles aides ciblées ..)

La deuxième a été rapportée lors de l'évaluation de l'ancienne charte et n'a pas pu faire l'objet d'une fiche faute de temps.....

*** Elaborer un (gros) flyer faisant la promotion du bois massif local dans la construction**

Constat:

Le bois massif dans la construction est dévalorisé .

Circule de fausses informations (pièces limitées à 6m de long, pas d'assurances, noeuds, fissures préjudiciables....)

Il existe en plus savoir faire en 1er transformation peu connus

Tant le public notamment les autoconstructeurs, les maîtres d'œuvre

(architectes..), les artisans sont directement concernés

La communication écrite est nécessaire

Objectif et contenu

Faire connaître les utilisations possibles du bois massif dans le détail dans la construction

Les avantages eu égard aux critères (énergies..), les savoirs faire

Faire connaître les ressources locales, les acteurs

Servir de support de base à la formation notamment des maîtres d'œuvre

Comme indiqué il est dommage que cette démarche soit réalisée en une seule réunion avec des acteurs ???

Il faudrait trouver probablement un autre mode de concertation et plus de concertation

Bien cordialement, bon courage

Jean Paul Gleizes

Délégué MPF11

De: "Marie LEQUIEN" <charte-forestiere@parc-haut-languedoc.fr>

Envoyé: Lundi 22 Novembre 2021 10:55:03

Objet: RAPPEL : Invitation ateliers thématiques Charte Forestière de Territoire

Bonjour,

J'ai le plaisir de vous convier aux prochains **ateliers** thématiques, pour la **construction des actions du prochain programme d'action de la CFT (2022-2027)**. L'objectif sera d'identifier des **actions opérationnelles** à mettre en œuvre répondant aux enjeux priorités lors du dernier comité de suivi. Nous nous baserons pour cela sur les pistes d'actions émises lors de l'évaluation de la CFT, des ateliers du projet S'EnTET, et des idées que vous pourrez apporter. Je vous invite donc dès à présent à **réfléchir et à identifier des actions pouvant répondre à ces enjeux**, en particulier les enjeux à priorité forte. Vous pouvez aussi voir dans vos propres programmes d'action si certaines auraient un intérêt à être rattaché à une stratégie globale telle que la CFT. Vous trouverez en pièce jointe les enjeux priorités.

L'objectif sera d'identifier pour chaque action proposée les objectifs et résultats attendus et les potentiels maîtres d'ouvrage.